



ALSACE, LORRAINE,
CHAMPAGNE, ARDENNES,
BOURGOGNE, FRANCHE COMTÉ,
NORD, PAS DE CALAIS, PICARDIE

C.E. du 3 mars 2017

Sites internet : préavis de tempête

Le 15 février, la CFDT et le SNJ vous adressaient, M. Letranchant, un courrier, pour vous alerter d'une **situation de conflit potentiel** au sujet de la mise en œuvre de la fusion des sites internet de France 3, dans le cadre des nouvelles Grandes Régions:

« - *Incohérences, dysfonctionnements éditoriaux, tensions au sein des rédactions : les nouveaux sites internet par grandes régions sont illisibles, en raison de la masse d'informations publiées sans aucune cohérence éditoriale. Ils provoquent des tensions au sein des rédactions, en particulier avec la demande faite par de nombreux contributeurs de ne plus travailler pour les sites. C'est l'alimentation en informations, et la pérennité même des sites de France 3, qui sont remis en cause.*

- *Inquiétude sur une fusion des rédactions et antennes << télé >> qui pourrait suivre après celle des sites internet - Perte de la proximité et de l'audience des sites internet et des JT : nos téléspectateurs et internautes ne retrouvent plus la proximité, qui est l'identité même de France 3, en raison d'une incohérence entre les périmètres territoriaux des antennes et des JT d'une part et ceux des sites internet d'autre part. ».*

Par ce courrier, nous avons déclenché la procédure de saisine pour anticiper les conflits, mise en place par l'Accord sur le dialogue social du 8 décembre 2008. Selon les termes de cet accord, la direction « **doit alors tenir une réunion avec les auteurs de la lettre dans un délai de 5 jours ouvrables suivant la date de réception du courrier** ».

La direction n'a pas suivi cette procédure, nous proposant une première date de réunion au 6 mars, soit 3 semaines après l'envoi du courrier, puis annulant cette date pour la remplacer par une réunion le 13 mars, **soit près d'un mois après l'envoi de la saisine**.

Doit-on en conclure que le motif de notre saisine, le travail pour le web en région et la place qu'occupent les régions dans le projet stratégique de France Télévisions, ne sont pas importants ?

Comment expliquez-vous que France Télévisions ait mis en ligne ces sites régionaux sans aucune concertation avec les principaux animateurs des sites web, les journalistes des rédactions régionales ? Comment expliquez-vous que France Télévisions ne se préoccupe visiblement pas de l'identité régionale et de la proximité, tentant au contraire de les éradiquer de force, en intimant à tous l'ordre de s'informer grande région, penser grande région, vivre grande région ? Comment expliquer que pour la direction et l'encadrement journalistique, le journalisme sur le web se résume à des gestes techniques - la mise en ligne de vidéos - et du re-pompage de commentaires sur Monalisa ?

Depuis le 1er février, rien ne va plus : fin du volontariat pour travailler sur le web, alors que ce principe avait été mis en avant pour motiver les journalistes à contribuer à l'alimentation des sites ; publication sur nos pages Facebook régionales de vidéos par le national, vidéos parfois dé-publiées par les contributeurs web des régions, re-publiées aussitôt par FTVEN... Commentaires des internautes non modérés sur les réseaux sociaux ; Facebook live sans intérêt ; ligne éditoriale inexistante et mélange des genres... et au final... nous tous, collectivement, nous perdons notre crédibilité.

Et tout cela, donc, ne méritait pas une réunion dans les 5 jours suivant notre courrier ?

Strasbourg, le 3 mars 2017